

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1865

Artikel: Absentéisme scolaire : de la punition à la carotte collective : constat d'échec de l'expérience française quelques mois après son introduction
Autor: Gavillet, Françoise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

certainement pas en laissant se développer une démocratie de communication publicitaire que la démocratie directe va s'épanouir. Le système

politique suisse offre des droits civiques élargis: cela implique d'amener aussi les citoyens à une meilleure maîtrise des enjeux. Une réflexion sur les

moyens devrait être mise à l'ordre du jour, sous peine de voir le populisme se développer encore plus largement.

Absentéisme scolaire: de la punition à la carotte collective

Constat d'échec de l'expérience française quelques mois après son introduction

Françoise Gavillet (8 avril 2010)

On a eu récemment quelques nouvelles de la cagnotte. Pas celle des joueurs de jass accumulant les plies et les sous pour une prochaine sortie gastronomique entre amis. Bien plutôt la «*cagnotte scolaire*», selon l'expression du ministre de l'éducation Luc Chatel, censée résoudre les problèmes d'absentéisme dans les lycées français.

Expérimentation française

Six classes de lycées professionnels de la région parisienne (Académie de Créteil) ont reçu collectivement en octobre dernier une somme de 2'000 euros, susceptible de grimper jusqu'à 10'000 euros en fin d'année, sous condition de respect d'un contrat de sérieux et d'assiduité – soit un absentéisme qui n'atteigne pas 5% alors qu'il est de 11% dans l'enseignement professionnel. Selon les autorités, cette cagnotte est destinée à financer, pour les élèves de la classe, une partie de la préparation au permis de conduire, par exemple, ou un voyage culturel.

L'annonce de cette expérimentation a fait du bruit, on l'imagine, chez les

enseignants comme chez les parents d'élèves. La plupart s'y sont opposés, toutes tendances politiques confondues. On a moins parlé d'une autre décision analogue, celle du proviseur d'un lycée professionnel de Marseille, qui offre chaque mois à la classe de son établissement qui a le plus faible taux d'absentéisme des places pour les matchs de foot de l'OM.

Dérives

L'instauration de la cagnotte contre l'absentéisme révèle une méconnaissance fondamentale de l'acte d'apprendre. Ce n'est pas parce que certains élèves reviendront (peut-être) s'asseoir plus régulièrement sur les bancs du lycée qu'ils vont y apprendre quoi que ce soit. Il ne peut y avoir apprentissage que si l'élève ou l'étudiant est actif, motivé, et comprend le sens de ce qu'il apprend. Avec l'expérience en cours, cette exigence cède le pas à la facilité de la politique du chiffre (c'est la baisse du taux d'absentéisme qui importe), et marque l'effacement de la pédagogie devant l'échange marchand.

C'est d'ailleurs ce que relèvent

plusieurs associations de parents d'élèves: elles font remarquer l'inadéquation fondamentale entre les raisons réelles de l'absentéisme scolaire et l'emplâtre dérisoire qu'on lui oppose. Parmi ces raisons, certaines sont directement liées à l'institution scolaire, comme la non-prise en compte du choix d'orientation de nombreux élèves; en effet un tiers d'entre eux se trouvent dans une section qui ne correspond pas à leur vœu, alors qu'il s'agit d'un choix professionnel. D'autres naissent des difficultés sociales et économiques des familles.

Outre que la mesure ne peut être qu'inefficace, elle est en contradiction directe avec les valeurs éducatives et le respect des personnes. La politique de la carotte est méprisante, tant pour celui qui la mène que pour celui qui la subit.

De plus, cette expérimentation fait appel aux ressorts malsains de la dynamique de groupe: il s'agit d'utiliser le collectif que constitue la classe pour faire pression sur les individus susceptibles de mettre en danger, par leurs absences, l'augmentation de la cagnotte; avec les risques inhérents de

règlement de comptes en cas de comportements dissidents.

Six mois plus tard

C'est d'ailleurs un des éléments qui ressort du reportage publié par *Le Monde* il y a quelques semaines (10.2.10 *La «cagnotte» antidécrochage ne séduit pas les lycéens*). Les élèves des deux classes concernées du lycée Alfred-Costes à Bobigny répondent avec réticence aux questions du journaliste et exigent l'anonymat. La plupart doutent même de la réalité de la cagnotte. Et la démotivation a gagné du terrain. Comme le dit une enseignante : *«Au début tout le monde pointait aux cours, ce qui ne voulait pas*

dire qu'ils travaillaient plus. Depuis la Toussaint, ma classe n'est jamais au complet, deux élèves ont décroché, et sur 25 élèves, je n'en compte que quatre qui croient encore à la carotte». Quant aux élèves des autres classes, ils estiment injuste et discriminatoire une mesure qui pourrait offrir gratuitement à des condisciples ce qu'eux doivent payer de leur poche.

Désarroi

On peut espérer que l'épisode français, dans sa dimension caricaturale, sera sans lendemain. N'empêche qu'il met en lumière un désarroi social profond face à l'éducation, que l'on observe

aussi chez nous. Devant l'explosion des emplois précaires et du chômage, devant la crainte du déclassement – les enquêtes récentes montrent que les parents n'espèrent plus pour leurs enfants un sort meilleur que le leur –, la tentation de la résurgence du *«y a qu'à»* est grande. D'où le retour en force de l'illusion de la transmission automatique du savoir – le maître parle, donc les élèves apprennent –, et le recours aux bonnes vieilles recettes de la carotte (même sans bâton). Vivement la prise en compte, dans la cité, de la complexité des questions éducatives et des apports de la réflexion pédagogique.